

«Enseigner ensemble»

Une formation d'enseignants novatrice

Catherine Van Nieuwenhoven et Sephora Boucenna

La réforme de la formation initiale des enseignants est vécue comme une saga qui a connu de nombreuses péripéties et rebondissements. Enfin, l'année académique 2023-2024 a connu la première rentrée pour les masters et bacheliers en enseignement section un, deux et trois. Cet article vise à donner à voir comment le Consortium qui s'est choisi comme nom « Enseigner ensemble » a investi cette réforme pour implémenter des démarches pédagogiques novatrices et penser collégialement les contenus de formation dans une approche-programme.

Les deux auteures de cet article ont participé aux différentes étapes de l'implémentation de la réforme de la RFIE dans leurs universités respectives et au sein du Consortium « Enseigner ensemble ». Cet article propose un témoignage structuré issu de l'expérience des deux auteures. Ainsi, après avoir présenté la composition du Consortium, les auteures abordent les positions pédagogiques qui ont piloté les choix organisationnels et structurels des membres du Consortium et qui se sont incarnés dans :

1- la création de deux facultés en sciences de l'éducation pour aménager l'environnement institutionnel accueillant la RFIE ;

2- dans une approche-programme. L'article se clôture avec quelques constats concernant la mise en œuvre en 2023-2024

et la formulation de points de vigilance adressés à la classe politique.

Un Consortium ambitieux

Deux universités, l'UCLouvain¹ et l'UNamur et quatre hautes écoles (HE), l'EPHEC (Bruxelles), Léonard de Vinci (Louvain-la-Neuve - Bruxelles), la HELHa (Haute École Louvain en Hainaut) et l'Henallux (Haute École de Namur-Liège-Luxembourg) se sont engagées pour concevoir, opérationnaliser et mettre en œuvre une codiplomation de la formation initiale des enseignants, selon les dispositions du décret FIE (formation initiale des ensei-

¹ Dans la version initiale du projet il y avait trois universités. En effet l'Université Saint-Louis était la 3^{ème}. Depuis, l'UCLouvain et l'Université de Saint-Louis ont fusionné lors de la rentrée 2023-2024. C'est pour cette raison que nous évoquons dans cet article deux universités.

gnants) de 2021. L'UCLouvain travaille de concert avec la HELHa, l'EPHEC, la HE Vinci et l'UNamur travaille avec l'Henallux et l'UCLouvain.

Les hautes écoles du Consortium comptabilisent plus de 5.000 étudiants dans les programmes de bacheliers et de masters en enseignement qu'ils évoluent dans l'enseignement maternel, primaire ou secondaire inférieur (S1, S2 et S3)². Leurs programmes sont dispensés sur onze sites différents (cinq sites pour la HELHA, trois pour HENALLUX, deux pour la HE Vinci et un pour l'EPHEC). La mise en place de collaboration implique de nombreux partenaires, aux cultures très diversifiées, aux populations multiples et a ouvert un chantier ambitieux et de très vaste ampleur. Comme pour les autres Consortiums, le fruit mais aussi l'épreuve de la collaboration s'est incarnée lors de la rentrée 2023-2024 pour les trois premières sections.

Les raisons qui ont amené ces différents partenaires à développer ce projet sont nombreuses et trouvent leur origine dans la longue tradition de collaboration qui les unit. L'existence de groupes de recherche collaborative, l'organisation commune de colloques, l'organisation d'un certificat universitaire, la présence réciproque d'enseignants dans les différentes institutions sont depuis longtemps des éléments qui participent à la construction de valeurs et d'une perception commune de ce que doit incarner une formation des enseignants.

2| Dans cet article nous réalisons un focus sur la formation initiale des enseignants du maternel, primaire et secondaire inférieur même si ce Consortium est aussi concerné par la formation des enseignants du secondaire supérieur. Comme la mise en œuvre de cette dernière (masters en enseignement des sections 4 et 5) débute lors de la prochaine rencontre académique de 2025-2026, le choix est fait de nous concentrer sur ce qui est mis en œuvre depuis septembre 2023.

Des convictions pédagogiques et scientifiques partagées

Grâce à ces multiples collaborations et échanges, c'est un dénominateur commun qui rassemble ces six partenaires autour de valeurs et de conceptions pédagogiques qui les fondent. Ces dernières s'inscrivent dans les perspectives du Pacte pour un Enseignement d'Excellence et par conséquent dans une visée d'une École qui souhaite renforcer la qualité d'un enseignement pour tous les élèves. Il s'agit aussi d'un engagement fort afin d'être au service des besoins de la société, inscrit dans une logique responsable de développement durable, la promotion d'un système éducatif plus juste et plus solidaire, favorisant l'apprentissage et la rencontre entre des élèves issus de groupes sociaux et culturels différents, dans une perspective d'émancipation, indépendamment de leur origine et de leur statut social.

Les recherches menées conjointement (pour lesquelles l'UCLouvain était moteur, notamment autour de groupes de recherche tels que le Greffe³, impliquant les différents partenaires) tout au long de la décennie qui a précédé la RFIE ont participé à une expérience commune, nourrissant ainsi les fondations d'une culture commune, alliant diversité, singularité et liberté. Si la controverse et le débat étaient au rendez-vous, cela a forgé des liens solides et une confiance réciproque permettant d'envisager non seulement l'élaboration conjointe de curriculums et de programmes pédagogiques mais aussi de poursuivre et de créer de nouveaux projets de recherche.

Le décret FIE – par l'instauration de Masters en enseignement – vise à former un enseignant au niveau 7 du référentiel européen de qualification ; il est envisagé

3| <https://greffe-formation.be>

par le Consortium comme un praticien-chercheur et un praticien réflexif, capable d'innover collectivement.

Les membres de notre Consortium partagent une approche commune de ce qu'est un enseignant aujourd'hui, du type d'enseignant à former. Il s'agit d'un enseignant créatif, innovant, expert débutant, collaboratif, réflexif, critique, acteur de changements et autonome, porteur et collaborateur de la mise en œuvre du contrat passé entre la Société et l'École.

Face à ce changement majeur visé par le décret, le choix du consortium a été de le prendre comme une réelle opportunité d'interroger les évidences qui traversaient jusqu'alors la formation initiale des enseignants. Comme dans tout processus de changement, et *a fortiori* dans le cadre d'une réforme d'une telle ampleur, les équipes des hautes écoles et universités sont invitées à se remettre en question, à bousculer leurs habitudes. Dès lors, le Consortium « Enseigner ensemble » a exploré les espaces possibles de création et de coconstruction permettant d'ajouter de l'ambition à la formation d'un corps professionnel – les enseignants de l'obligatoire – qui se voit régulièrement, depuis une trentaine d'années, imposer des réformes, sans toujours disposer du temps pour se les approprier et les incarner sereinement.

Des entités institutionnelles adaptées aux enjeux stratégiques

Le dossier FIE est un dossier particulièrement complexe qui impose un regard différent, voire neuf, sur la manière d'envisager l'implémentation de ces formations. C'est le défi lancé au Consortium « Enseigner ensemble ». En effet, la double complexité (interne et externe aux institutions), la mise sur pied de multiples partenariats de codiplomation,

les couts importants de coordination, la diversité des ressources ont nécessité un travail collégial de longue haleine de la part des différents partenaires.

Dans ce contexte – et sachant leurs fortes convictions pédagogiques et acquis scientifiques – la réforme de la FIE donne l'occasion à nos deux universités, en partenariat avec les HE, de :

- se positionner comme entités jouant un rôle majeur dans la future formation des enseignantes et enseignants en Fédération Wallonie-Bruxelles ;

- faire évoluer les programmes dans ce domaine pour qu'ils soient davantage adossés à une recherche organisée et structurée, elle-même nourrie par le terrain de formation et les réseaux de recherche internationaux ;

- bâtir à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles des liens étroits avec des HE et des établissements de l'enseignement primaire et secondaire, ce qui contribuera au continuum des différentes formations et, plus globalement, à un ancrage des deux universités dans le paysage de l'enseignement obligatoire ;

- développer une politique et des projets de formation continue dans ce domaine, en lien avec la formation initiale et les opérateurs externes de formation continue (IFPC, réseaux ...) ;

- offrir aux membres du personnel académique, scientifique et administratif un cadre de travail stimulant et adapté aux singularités de ce projet.

L'UCLouvain et l'UNamur souhaitent ainsi faire de cette réforme une réelle opportunité pour le développement du champ de la formation des enseignants.

Pour y parvenir, elles ont posé un acte stratégique et politique fort, elles se sont dotées d'une structure académique permettant de réunir les conditions institutionnelles et organisationnelles accueillant la RFIE au sein de l'Université, à savoir, une Faculté des sciences de l'éducation et de la formation pour l'UNamur et une Faculté des sciences de l'éducation pour l'UCLouvain. Ces facultés visent à réunir, au sein d'une même entité, une équipe enseignante, scientifique et administrative spécifique, une équipe pluridisciplinaire dont la gestion des carrières tient compte des singularités de ces programmes de formation⁴ (codiplomation, délocalisation des cours, horaires adaptés, nombreux partenariats...). Les membres académiques et scientifiques de ces équipes peuvent ainsi simultanément s'investir dans la formation des enseignants et demeurer en lien étroit avec leurs disciplines académiques, entre autres en termes de recherche.

Pour coordonner l'activité du Consortium, des organes de gouvernance ont été mis en œuvre lors de la préparation de la RFIE. Aujourd'hui, ces organes sont définis dans des conventions signées entre les partenaires, qui permettent une certaine stabilité, afin de coordonner les actions du Consortium :

1- un comité stratégique qui s'accorde sur les grandes lignes politiques du Consortium en matière de RFIE, s'assure de la mise en œuvre des programmes et promeut une promotion collective ;

2- un comité exécutif, qui valide les propositions faites par le comité académique et pédagogique, qui veille à l'adoption de balises et de modalités organisationnelles conjointes relatives au développement des programmes, veille à dégager des positions convergentes,

des opportunités de mutualisation, qui initie des actions ou des événements visant à promouvoir le partenariat, et enfin qui réalise une évaluation globale annuelle des programmes coorganisés au sein du consortium ;

3- un comité académique et pédagogique, qui coconstruit et régule les programmes des différentes sections en collaboration avec les entités référentes ; qui initie des actions ou des événements académiques et pédagogiques visant à promouvoir le partenariat (en interne ou en externe), qui veille à ce que les programmes soient adossés à de la recherche en éducation, en didactiques et en sciences humaines et qui enfin, examine les productions élaborées par les différentes commissions et groupes de travail.

Le choix d'une approche-programme

Dès les premiers échanges de collaboration, le consortium a choisi un modèle d'organisation de l'enseignement basé sur deux clés de voute (Frenay et al., 2018) :

- un projet de formation partagé comme pierre d'assise du programme, basé sur le profil de sortie des étudiants ;
- un esprit de travail collégial et collaboratif autour de ce projet de formation :
 - identification de leaders pédagogiques,
 - planification de temps de travail d'équipe.

En ce sens, au-delà des structures de gestion stratégique internes à chacune des institutions partenaires et d'un lieu de gestion interinstitutionnelle de la réforme, plusieurs espaces pédagogiques de travail collectif, intra- et interinstitutions, ont été planifiés dont le comité de gestion académique et pédagogique.

4 | Extrait d'une note interne à l'UCLouvain

Dès le départ, quelques balises pédagogiques ont été posées :

- privilégier une approche-programme qui privilégie une évaluation intégrée des acquis d'apprentissage ;
- viser la diversité et l'articulation des dispositifs d'enseignement (cours en auditoire, séminaires en petits groupes, activités de préparation de stages, cours et séminaires d'analyses de pratiques ...) ;
- proposer un cours de méthodologie de la recherche avec des travaux pratiques ;
- superviser les mémoires par groupe d'une vingtaine étudiants, piloté chacun par une équipe mixte (haute école et université) ;
- organiser collégialement l'accompagnement de formation à et par la pratique professionnelle.

Pour renforcer ces balises pédagogiques, le consortium a opté pour des balises organisationnelles adaptées aux réalités des étudiant·es. Ainsi, pour insister sur l'unicité du métier, plusieurs unités d'enseignement sont communes à plusieurs sections et organisées en intersections. Pour le bachelier, afin d'éviter au maximum la mobilité étudiante, ce sont les enseignants qui se déplacent majoritairement dans les hautes écoles pour dispenser leurs cours. À l'inverse pour offrir la découverte d'un site universitaire, en master, certains cours seront délivrés sur les sites de deux partenaires universitaires.

Plus spécifiquement pour bâtir le programme de chaque section, les membres du Consortium ont procédé en plusieurs étapes. Tout d'abord, des équipes mixtes (HE – Université) se sont réunies en sous-groupes autour des différents axes de la formation pour identifier

les compétences développées, les Acquis d'Apprentissage, les contenus et les activités d'apprentissage développées par le programme avant la réforme. Ensuite, chaque haute école s'est positionnée au niveau des expertises déjà présentes chez elle ou celles qui gagneraient à être amplifiées en s'appuyant sur le partenaire universitaire, en respectant l'équilibre des axes et des années. Enfin, les équipes ont coconstruit un programme de cours, sur base du profil de sortie des futurs enseignants. Ainsi, dès les prémices du projet, les enseignants des différentes institutions ont été impliqués dans l'analyse du programme existant et du décret pour fonder le programme actuel.

A la suite de ce travail, le comité pédagogique et académique, anciennement désigné par le terme de « charpente », constitué d'un représentant permanent de chaque institution et d'une conseillère pédagogique, a cheminé pour assurer le fil rouge de la construction de la maquette de programme, donner corps aux programmes et ventiler les interventions des différents partenaires en précisant leurs modalités d'application. En fonction des thématiques traitées, la commission a invité des experts des institutions respectives pour produire des cahiers des charges qui répondent aux spécificités des institutions concernées.

Dans les lignes qui suivent sont présentés deux dispositifs qui correspondent à des projets intégrés inscrits dans le programme autour de l'accompagnement à la formation à la recherche et la pratique professionnelle.

Une supervision du mémoire en tripartite

Pour les masters en enseignement sections 1, 2 et 3, l'objectif est de construire un dispositif qui vise à accompagner l'ensemble des étudiants (environ

1 500 étudiants en S1, S2 et S3) dans la réalisation d'un mémoire permettant d'atteindre le niveau 7 du cadre européen des certifications. Par groupes d'une vingtaine, les étudiants seront invités à choisir une thématique dans le domaine des sciences de l'éducation en ce compris, les didactiques disciplinaires. Chaque étudiant (ou binôme d'étudiants) pourra choisir de traiter une question de recherche dans la thématique proposée par le cadre enseignant. Le travail intégratif pourra prendre une diversité de formes tout en visant l'atteinte du niveau de compétences attendu.

L'accompagnement de ce mémoire se fera au sein de ces groupes, encadrés par un enseignant de haute école, un enseignant et un assistant de l'université. Le choix de cette équipe mixte, bien que plus couteux en termes de travail collaboratif, est apparu comme une réponse appropriée à la nécessité d'atteindre le niveau 7 du cadre européen tout en maintenant une articulation avec le terrain et ses enjeux. La complémentarité de l'équipe de formateurs permettra également d'accompagner une diversité de formes de mémoires et d'assurer une continuité et une cohérence par rapport à l'ensemble du programme. Ce seront des opportunités instituées de travailler ensemble et de poursuivre la coconstruction.

Cet accompagnement différencié et régulier d'un petit groupe d'étudiants semble prometteur en termes de développement de compétences, non seulement au niveau de la formation intellectuelle, tant pour l'équipe encadrante que pour les étudiant-es, mais également au niveau du développement de la collaboration entre futurs enseignant-es. Le caractère dynamisant et la mise à l'écrit progressive visant la remise du mémoire dans les délais, répondent ainsi à l'enjeu sociétal d'augmenter le nombre de diplômés et de faciliter leur persé-

véance dans le métier pour répondre à la pénurie.

Une équipe de coordination veillera à l'équilibre dans les propositions de mémoires, issues des HE ou des universités, à la constitution de supports communs, à l'attribution des mémoires, voire à la création d'une nouvelle modalité collective d'accompagnement des mémorants pour permettre également des collaborations entre les enseignants des hautes écoles et ceux des universités au niveau des sections 4 (enseignement dans le secondaire supérieur) en didactique. Les membres du Consortium envisagent des recueils de données empiriques qui pourront enrichir le champ de la recherche en formation des enseignants au plus près des besoins scientifiques et pratiques réelles.

Cet accompagnement différencié et régulier d'un petit groupe d'étudiants semble prometteur en termes de développement de compétences, non seulement au niveau de la formation intellectuelle, [...] mais également au niveau du développement de la collaboration entre futurs enseignant-es.

Un accompagnement progressif et partagé de la pratique professionnelle

Les stages ont toujours occupé une place significative dans la formation des enseignants. La réforme actuelle renforce l'importance du terrain dans les

programmes avec, entre autres, l'organisation d'un stage long, durant l'année de master. Pour le consortium, le choix de saisir cette opportunité de développer une collaboration plus étroite avec le terrain (milieu où l'agir enseignant se concrétise) s'est imposé à ses membres, en considérant le stage comme un lieu dans lequel des savoirs sont acquis, combinés et mobilisés in situ, dans lequel des compétences sont manifestées et une identité se construit (Correa Molina & Gervais, 2024).

La multiplicité des acteurs qui participent à l'accompagnement des étudiants nécessite une clarification des rôles de chacun pour assurer une complémentarité qui permette de garantir une cohérence des objectifs poursuivis. Pour soutenir le développement réflexif des étudiants tout au long de leur formation, les hautes écoles et les universités alternent leurs interventions au niveau de l'analyse des pratiques professionnelles (observations, vidéoscopie, autoconfrontations, enregistrements de séquences personnelles, codéveloppement professionnel, ainsi que des protocoles tels les DAPPP, des ASAP, à titre d'exemples)⁵. Un fil rouge est tissé par institution, visant le développement du « savoir problématiser » et du « savoir analyser », dans la perspective de développer l'esprit critique et les compétences nécessaires aux acteurs pour saisir « le jeu » dans lequel ils sont impliqués et les règles du jeu qui traversent leur future réalité professionnelle. L'accompagnement du stage de longue durée, à l'instar de l'accompagnement de la formation à la recherche, mixera l'intervention de chaque partenaire en fonction de son expertise actuelle mais visera aussi le développement d'une expertise collective.

Quelques constats après une an

Après une année de mise en œuvre de la réforme avec le bloc 1 des bacheliers et le démarrage cette année du bloc 2, planifié l'année académique passée, quelques constats peuvent être dégagés.

Une satisfaction partagée

Sans constituer une évaluation systématique, nous relevons que tant les formateurs d'institutions d'enseignement différentes que les étudiant-es semblent satisfaits de cette première rencontre. Les étudiants soulignent néanmoins une adaptation nécessaire au rythme du cours (bilan de l'Unité d'Enseignement « Questions générales de sciences de l'éducation ») et à la densité de la matière. En ce début de bloc 2, ils apprécient beaucoup la découverte de trois nouveaux cours qui alternent des séances en auditoriums et en petits groupes pour soutenir l'intégration de la matière et réaliser des liens avec la pratique de terrain. Quant aux enseignant-es des universités, ils relèvent un temps important consacré à la découverte d'un nouveau public et d'équipes enseignantes en haute école tout en soulignant le plaisir de la complémentarité.

Une organisation sur un fil

L'année passée, même avec la mise en œuvre d'un seul cours donné par un enseignant universitaire en haute école, les équipes de gestion pédagogique et administrative ont déjà mesuré l'ampleur du projet et les nombreuses contraintes liées aux spécificités de chaque institution partenaire. Avec le début du bloc 2, elles ont vécu la difficulté de la démarche organisationnelle pour veiller à l'équilibre des cours pour les étudiants, à un minimum de confort pour les assistants qui jonglent avec de nombreux petits

5 | DAPPP : dispositif d'analyse des pratiques professionnelles par groupe de pairs. ASAP : Analyser ses Schémas d'Actions professionnelles.

groupes et à l'adaptation des charges des enseignants en fonction des autres charges académiques. Grâce à une bonne volonté partagée et des solutions inédites et créatives, les responsables de la gestion des programmes s'en sont sortis mais tirent un signal d'alarme pour la troisième année et surtout l'année de master durant laquelle le mémoire et le stage long seront organisés dans des unités d'enseignement conjointes Universités-HE.

Une coordination des enseignements et des évaluations

Dans la mesure où la majorité des hautes écoles partenaires proposent la formation sur plusieurs sites, le nombre de séries de cours est élevé et implique pour chaque cours un travail d'équipe important. Un·e professeur·e-référent·e par cours coordonne son équipe de professeur·es et d'assistant·es pour veiller à la valorisation de l'expertise de chacune dans le domaine et respecter le cahier des charges, coconstruit par la commission ad hoc. Cette recherche de synergie à l'intérieur des universités est également recherchée par année avec les cotitulaires des cours des hautes écoles. Un beau défi à relever mais qui sollicite largement l'implication des enseignants pour leur charge de cours. Pour les universités, cela constitue potentiellement un vrai questionnement quant à la mesure de la charge enseignante pour que cela reste soutenable avec les missions de recherche et de service.

Des incontournables pour poursuivre le projet

Les équipes des hautes écoles et des universités de ce Consortium se sont fortement impliquées depuis de nombreuses années. À ce stade, un risque d'essoufflement est bien présent.

Et ce, alors même qu'elles sont convaincues, engagées et pleinement présentes dans le travail. Une attitude vigilante du monde politique est attendue pour qu'il y ait une reconnaissance du travail fourni en :

- 1- laissant le temps aux acteurs d'implémenter cette réforme et de réussir le pari de la codiplomation ;
- 2- évaluant les effets de la réforme sur la qualité des enseignants formés, sur le partenariat entre institutions et sur l'innovation produite par les opérateurs de la formation initiale des enseignants ;
- 3- faisant confiance aux acteurs de terrain pour les amener à concevoir des régulations qui soient opportunes au regard des enjeux et de la réforme ;
- 4- fournissant des moyens à la hauteur du projet ambitieux initié.

La seule réforme de la formation initiale des enseignants ne suffira pas à endiguer la pénurie d'enseignants qui se profile depuis plus de vingt ans maintenant. D'autres mesures sont à prendre aux côtés de la RFIE, permettant une revalorisation sociale du métier d'enseignant.

Bibliographie

- Correa-Molina, E. & Gervais, C. (2024). *L'accompagnement des stagiaires. L'argumentation réflexive au service des formateurs*. Presses de l'Université du Québec.
- Frenay, M., Parmentier, Ph., Warnier, L. & Wouters, P. (2018). Implémenter l'approche-programme. Une perspective de développement de la qualité de l'enseignement universitaire. Dans C. Loisy & J-C. Coulet (Eds), *Compétences et approche-programme. Outiller le développement d'activités responsables* (p. 217-231). ISTE Éditions.